



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2016-2017

vg

P.V. PETI 07

## Commission des Pétitions

### Procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2016

#### Ordre du jour :

1. Avis quant à la recevabilité de demandes de pétition publique
2. Suivi des pétitions en cours d'instruction
3. Divers

\*

Présents : M. Marc Angel, Mme Nancy Arendt, M. Lex Delles, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Martine Hansen, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, M. Marco Schank, M. Roberto Traversini

Mme Vera Haas-Gelejinsky, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Cécile Hemmen, M. David Wagner

\*

Présidence : M. Marco Schank, Président de la Commission

\*

#### 1. Avis quant à la recevabilité de demandes de pétition publique

*Demande de pétition publique 751 - Pour plus de moyens matériels pour les agents de sécurité privés*

*Demande de pétition publique 752 - Péage sur les autoroutes (en première ligne pour les camions)*

La Commission émet un avis favorable au sujet des demandes de pétition publique 751 et 752.

*Demande de pétition publique 741 - Verbot von Alkohol-Werbung in allen Formen und Bereichen in Luxemburg*

*Demande de pétition publique 744 - Ëffentlech Petitiounen sollen nëmme Bierger an Biergerinnen ënnerschreiwten an déposéieren dierfen,  
- déi am Registre des communes agedroe sinn,  
- déi Lëtzebuurger sinn an am Ausland wunnen oder déi Persounen, déi mat engem Lëtzebuurger bestued sinn an am Ausland wunnen,  
- déi op engem Konsulat oder enger Botschaft vu Lëtzebuerg régréiert sinn*

*Demande de pétition publique 747 – Rassehunde*

Les textes reformulés des demandes de pétition publique 741, 744 et 747 trouvent l'approbation des membres de la Commission et sont avisés favorablement.

*Demande de pétition publique 753 - Pour l'application de sanctions financières (et à reverser au secteur associatif), aux entreprises ne respectant pas les quotas d'employabilité des personnes avec un handicap*

Le pétitionnaire est invité à renoncer à l'emploi de formulations à la première personne du singulier et à utiliser un langage neutre.

## 2. Suivi des pétitions en cours d'instruction

### **Validation des signatures**

La Commission valide les signatures des pétitions publiques 715, 725 et 728 dont le délai de signature est venu à échéance. Ayant dépassé le seuil de 4.500 signatures, elles feront l'objet de débats publics.

*Pétition publique 715 - Erhalt und Modernisierung der Kirchenfabriken*

SIGNATURES ELECTRONIQUES :	3.647
(APRES la suppression de 139 doublons)	
SIGNATURES SUR PAPIER	8.281
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES	11.928
NOMBRE DE SIGNATURES CONTROLEES	3.600 = 30%
NOMRE DE SIGNATURES NON VALIDES	249 = 6,9%
<b>NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES</b>	<b>11.679</b>

*Pétition publique 725 - « NEEN » zu eiser Mammesprooch als ëischt offiziell Sprooch. « NON » à la langue luxembourgeoise comme première langue officielle en matière administrative et judiciaire. « NEIN“ zur luxemburgischen Landessprache als erste Amtssprache.*

SIGNATURES ELECTRONIQUES :	5.182
(APRES la suppression de 140 doublons)	
SIGNATURES SUR PAPIER	8
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES	5.190
NOMBRE DE SIGNATURES CONTROLEES	3.000 = 58%
NOMRE DE SIGNATURES NON VALIDES	150 = 4,9%
<b>NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES</b>	<b>5.040</b>

Après consultation des auteurs des pétitions publiques 698 - Lëtzebuenger Sprooch als 1. Amtssprooch an Nationalsprooch gesetzlech fir all Awunner zu Lëtzebuerg festzeleeën et 725, la Conférence des Présidents a retenu la proposition de la Commission des Pétitions pour ce qui est de l'organisation des débats publics.

Le 16 janvier 2017, à 14.00 heures, sera organisé en réunion jointe avec la Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle un débat public au sujet de la pétition 698, suivi du débat public au sujet de la pétition 725. Le volet de la réunion réservé à la formulation de conclusions par les deux commissions sera commun aux deux pétitions publiques.

Suit un échange de vues au sujet du temps de parole de 10 minutes accordé aux pétitionnaires pour présenter l'objet de leur pétition. Dans le cadre du débat public du 9 novembre 2016 au sujet de la pétition 343 - Mariage homosexuel - Demande d'abandon, dans l'intérêt de l'enfant, des projets de loi n<sup>os</sup> 6172 et 6568 ouvrant le mariage, l'adoption et la pma aux couples de même sexe, ou, sinon, d'organisation d'un référendum constitutionnel populaire, Monsieur le Président rappelle que, malgré l'intervention de la présidence, les pétitionnaires ont largement dépassé leur temps de parole.

Deux positions opposées se dégagent de cette discussion : d'une part, le respect strict du temps de parole et, d'autre part, une application moins rigoureuse des dispositions en matière de temps de parole selon la nature du débat.

Ce point fera l'objet d'une analyse au cours d'une prochaine réunion.

#### *Pétition publique 728 - Gratis ëffentlechen Transport OCH fir Studenten*

SIGNATURES ELECTRONIQUES :	879
(APRES la suppression de 21 doublons)	
SIGNATURES SUR PAPIER	6.149
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES	7.028
NOMBRE DE SIGNATURES CONTROLEES	2.100 = 30%
NOMRE DE SIGNATURES NON VALIDES	114 = 5,42%
<b>NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES</b>	<b>6.914</b>

\*

Suit la validation des signatures des pétitions publiques n'ayant pas atteint le seuil de 4.500 signatures et ne pouvant dès lors pas faire l'objet d'un débat public. Les pétitionnaires seront invités à se prononcer, dans le délai d'un mois, au sujet de la poursuite de l'instruction de leurs pétitions reclassées en pétitions ordinaires.

#### *Pétition publique 704 - Interdiction des vols de nuit*

Signatures valides	561
Doublons	14

*Pétition publique 723 - Einberufung eines Referendums zwecks Einführung von Taxen (Péage), um auf Luxemburger Autobahnen und Landstraßen zu fahren! (nur für Nichtansässige)*

Signatures valides 129  
Doublons 57

*Pétition publique 726* - Développer la technique de thermoablation et sa prise en charge au Luxembourg afin d'éviter l'ablation thyroïdienne

Signatures valides 48  
Doublons 1

*Pétition publique 730* - Fir eng steierlech Entlaaschtung vun den Elengerzéier/innen (familles monoparentales)

Signatures valides 1.009  
Doublons 35

### **Demande de reclassement en pétition ordinaire**

*Pétition 705* – Pour la généralisation du tiers payant pour toutes les visites et intervention médicales

L'auteur de la pétition 705 s'étant prononcé en faveur de l'instruction de sa pétition reclassée en pétition ordinaire, la Commission décide de demander une prise de position au Gouvernement.

### **Retrait d'une demande de pétition publique**

*Demande de pétition publique 748 - Lëtzebuergesch als Haaptsprouch am Land*

En présence de la pétition publique 698 - Lëtzebuenger Sprooch als 1. Amtssprooch an Nationalsprooch gesetzlech fir all Awunner zu Lëtzebuerg festzeleeën, le pétitionnaire souhaite retirer sa demande ce qui trouve l'accord de la Commission.

### 3. **Divers**

Monsieur le Président retrace brièvement l'agenda de la Commission et signale qu'il y a lieu de fixer deux dates en vue de l'organisation de débats publics relatifs aux pétitions publiques 715 - Erhalt und Modernisierung der Kirchenfabriken et 728 - Gratis öffentlechen Transport OCH fir Studenten.

Luxembourg, le 21 décembre 2016

Le Secrétaire-administrateur,  
Vera Haas-Gelejnsky

Le Président,  
Marco Schank